

<u>Procédure de préinscription</u> <u>ensemble scolaire Saint Etienne</u>

Vous souhaitez pré-inscrire votre enfant en <u>sixième, 2nde générale, technologique ou</u> <u>professionnelle, en première STD2A.</u>

Voici la procédure :

Vous devez vous rendre sur le site internet de l'Ensemble Scolaire Saint Etienne :

http://www.st-etienne46.com

Dans l'onglet préinscription à Saint Etienne

ou

• cliquer sur le lien ci-dessous ou copier l'adresse :

https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0460038S

- Suivre la procédure de préinscription et joindre les documents demandés selon les filières et niveaux (exemple : bulletins trimestriels de l'année en cours et n-1, un book, une lettre de motivation pour une seconde professionnelle).
- Attendre l'accord du service administratif pour la validation de préinscription : le secrétariat vous contactera afin de fixer un rendez-vous avec le chef d'établissement Mme Annie VIDAL ou un responsable de niveau : Mme SAN MARTIN pour le Lycée général et technologique, M BALAT pour le lycée professionnel.

Le dossier d'inscription vous sera remis par le chef d'établissement ou le responsable de niveau le jour du rendez-vous. Ce dossier et les pièces justificatives seront à retourner au secrétariat pour finalisation d'inscription.

Concernant les demandes de pré-inscription pour les classes intermédiaires, niveau 5eme, 4eme, 3eme, 1ere et Term LP, Term LGT, vous devez prendre contact auprès du secrétariat de direction au 05.65.23.32.02

Guide du Dossier d'Inscription

Les pièces à fournir à l'inscription des pièces à remettre Récapitulatif □ Dossier d'inscription cartonné ☐ La conformité du RGPD datée et signée ☐ Bulletins trimestriels / semestriels de l'année en cours et de l'année précédente □ Pièces justificatives pour les PAI, PAP, PPS, PPRE ☐ Photocopie du livret de famille ☐ Si parents séparés ou divorcés, fournir une copie intégrale du jugement □ Contrat de scolarisation daté et signé □ Engagement financier daté et signé ☐ Mandat daté et signé accompagné de votre RIB signé si vous optez pour le prélèvement mensuel NB : Certificat de sortie de l'établissement d'origine (EXEAT à fournir en juillet) ☐ Règlement obligatoire pour valider l'inscription Pour un élève Demi-Pensionnaire ou Externe Paiement de la scolarité incluant les arrhes en fonction de la classe (cf fiche tarifs) Pour un élève INTERNE (sauf en collège - pas d'internat en collège) Paiement incluant les arrhes **Scolarité + Pension** en fonction du tarif (cf fiche tarifs) Modalité de paiement retenue : □ Virement cf RIB établissement ☐ Par chèque à l'ordre de l'**OGEC Saint Étienne**, ☐ Espèces (possibilité de régler directement auprès service comptabilité, reçu fourni).

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Pour les classes de secondes LGT, LP

- Book en fonction des formations spécifiques

- lettre de motivation en fonction des formations spécifiques